



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(19)

(11) Numéro de publication:

0 053 977
A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 81401918.8

(51) Int. Cl.³: **E 04 F 15/14**

E 01 C 11/10, E 01 C 23/02

(22) Date de dépôt: 03.12.81

(30) Priorité: 05.12.80 FR 8025822

(43) Date de publication de la demande:
16.06.82 Bulletin 82/24

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

(71) Demandeur: Lucas, Jean-Claude
6 allée Gaston Buy
F-35400 Saint-Malo(FR)

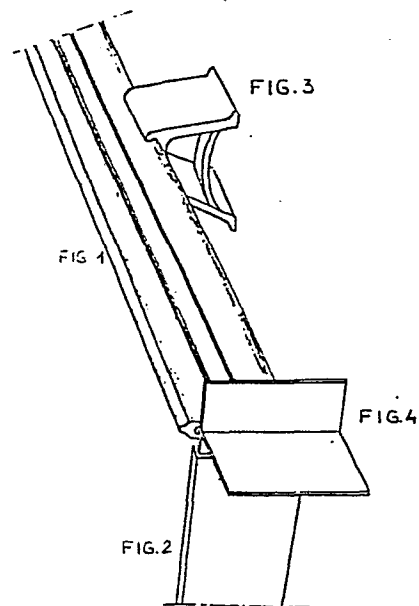
(72) Inventeur: Lucas, Jean-Claude
6 allée Gaston Buy
F-35400 Saint-Malo(FR)

(54) **Joint de coffrage, mise à niveau et de retrait de dallage.**

(57) L'invention concerne la réalisation d'un dallage y compris les joints de retrait, et permet de réaliser le coffrage et la mise à niveau de ce dallage, et la possibilité de créer soit un joint dit "sec", mais qui restera solidaire du béton malgré son retrait et sera pratiquement étanche, soit une saignée comparable à celle réalisée par sciage et qui sera ultérieurement remplie de mastic afin d'assurer son étanchéité.

Cet ensemble d'accessoires comprend planche 1/3 un profil (Fig. 1) qui permet de réaliser le joint dit "sec", ou un profil (Fig. 2) récupérable, qui permet de créer la saignée, un support (Fig. 3) d'excellente stabilité, capable de supporter les deux profils décrits, et enfin le guide de croisement (Fig. 4) qui pourra guider les deux profils décrits.

Ces accessoires seront utiles pour la réalisation principalement de dallages industriels et la confection des joints de retrait.



EP 0 053 977 A1

Joint de coffrage, mise à niveau et de retrait de dallage

La présente invention concerne la mise en oeuvre et à niveau d'un dallage dit industriel, généralement avec du béton, et conjointement la réalisation des joints de retrait, soit finis, soit à mastiquer.

- 5 Il existe des accessoires ou ensemble d'accessoires qui permettent de réaliser partiellement ce qu'accomplit mon ensemble d'accessoires, mais aucun matériel actuellement ne permet de faire tout à la fois : - 1) coffrage,
- 2) support de règle vibrante,
10 - 3) joint de dilatation dit sec, mais solidaire tout de même du béton qui effectue son retrait,
- 4) joint de dilatation à mastiquer.

Cet ensemble d'accessoires est capable de servir de coffrage de support à la règle vibrante qui assurera la mise en place du béton
15 frais et sa mise à niveau, et d'autre part de réaliser un joint dit sec qui restera solidaire du béton malgré son retrait - fig. 1 planche 2/3 - ou de réaliser un joint à mastiquer - fig. 2 planche 2/3.

Cet ensemble d'accessoires, objet de l'invention, comprend : planche 2/3, deux profils fig. 1 et 2, un support profil fig. 3, un guide
20 de profil de croisement fig. 4. Le profil fig. 1 est destiné à rester noyé dans le béton du dallage et à provoquer le joint de dilatation. Par sa forme particulière, il s'emboîtera parfaitement sur le support fig. 3 planche 1/3, et grâce à ses deux oreilles (1), il restera parfaitement solidaire du béton. Les parois (2) seront dans
25 une matière suffisamment souple pour suivre les éventuels mouvements du béton. Le profil fig. 2 est destiné à être récupéré. Il sera donc plus étroit en partie inférieure afin de pouvoir s'extraire facilement du béton quand celui-ci fera sa prise. Il laissera donc une saignée rectiligne dans le béton. Celle-ci sera ultérieurement mas-
30 tiquée.

Enfin, le guide de croisement fig. 4 se place, comme son nom l'indique, à l'intersection des règles, voir planche 3/3 repère 4.

Ces différents accessoires seront mis en place la veille du coulage du dallage, et les supports de profils, fig. 3 planche 2/3, ainsi que les guides de croisement fig. 4 seront partiellement noyés dans un premier béton, afin d'assurer la mise à niveau et la rigidité des profils fig. 1 ou fig. 2. Ce béton, de mise à niveau, aura le volume le plus restreint possible. Il assurera le scellement parfait des supports de profil et guide de croisement et ne devra pas gêner la pose éventuelle d'un treillis soudé. Le lendemain, comme l'indique la planche 3/3, les ouvriers pourront couler le béton et assurer sa mise en place à la règle vibrante ou non. Si les profils 1 ont été choisis, ils resteront dans le béton et serviront de joint de dilatation. Avec les profils 2, il faudra les récupérer après la prise du béton et remplir les saignées ainsi réalisées avec un mastic adéquat.

15 Ces différents accessoires, objet de l'invention, auront une application pour tous dallages susceptibles de faire du retrait et où un joint de dilatation s'impose.

Revendications

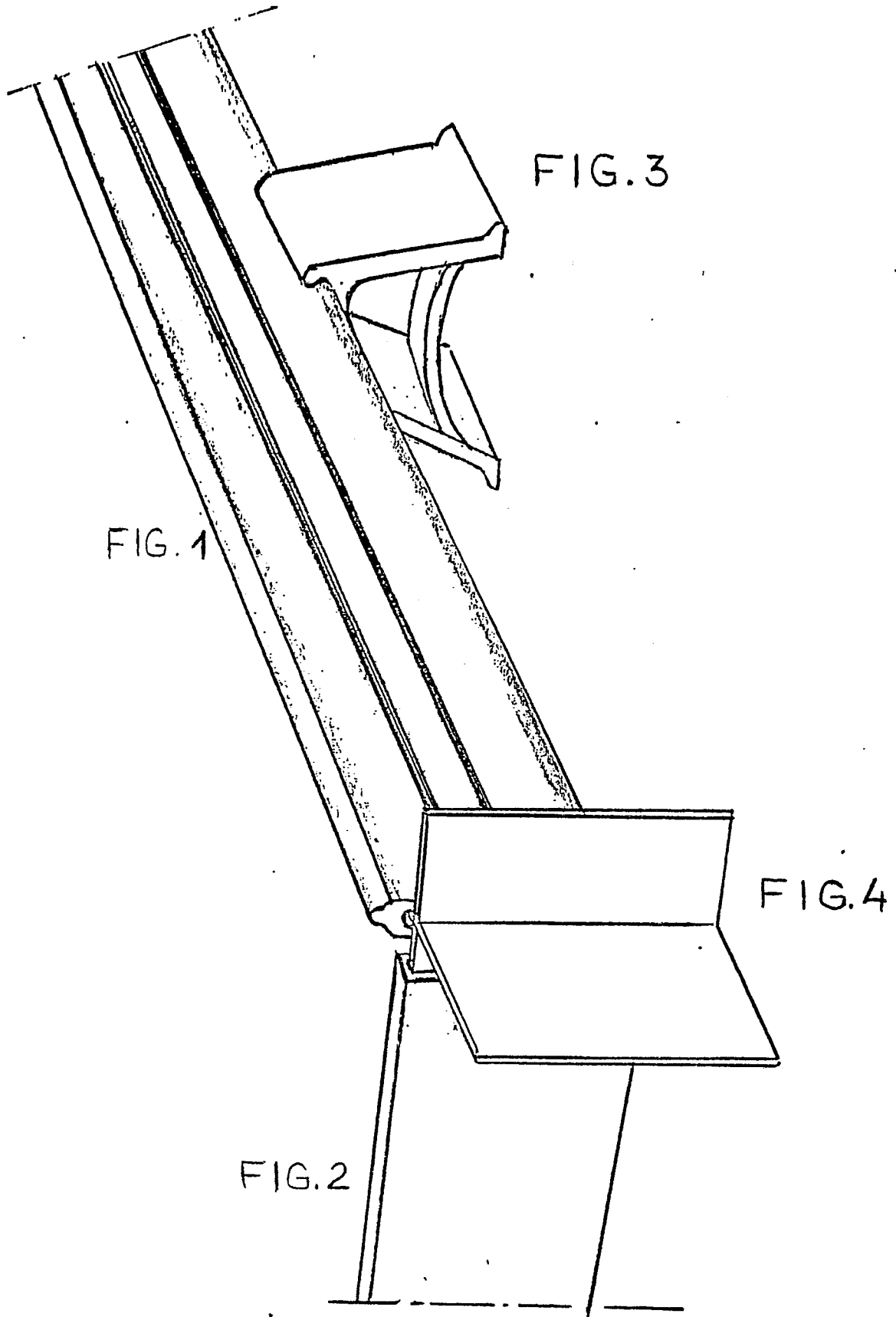
1. Joints de coffrage, mise à niveau et de retrait de dallage destinés, soit à rester définitivement dans le béton, soit à être récupérés ; caractérisés par le fait que les parois de ces joints sont doubles et s'emboîtent sur un support, qui, par sa forme particulière, peut s'ancrer parfaitement dans le béton de mise à niveau et conforter la rigidité des joints.

2. Ensemble d'accessoires, selon la revendication 1, caractérisé par les qualités particulières du profil (fig. 1), qui outre ses possibilités d'être, et coffrage, et support de règle vibrante ou non, restera solidaire du béton grâce à ses deux oreilles et à la souplesse de ses parois. Il restera donc solidaire du béton (ou de tout autre matière physiquement comparable) et assurera un joint dit "sec" pratiquement étanche.

3. Ensemble d'accessoires, selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le profil (fig. 2) pourra, après coulage du dallage, être récupéré, et laissera dans celui-ci une saignée rectiligne, comparable à celle réalisée par sciage.

4. Ensemble d'accessoires, selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le guide de croisement (fig. 4) pourra recevoir indifféremment le profil fig. 1 ou fig. 2.

1/3



2/3

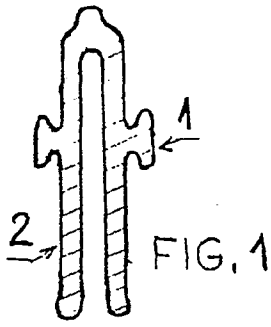
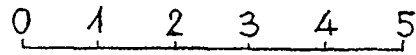


FIG. 1

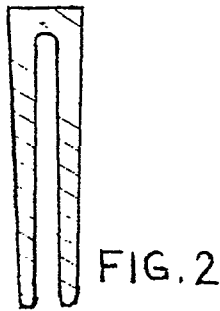
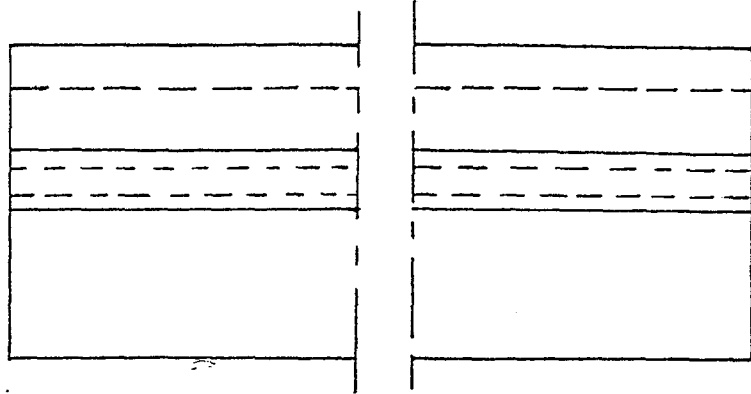


FIG. 2

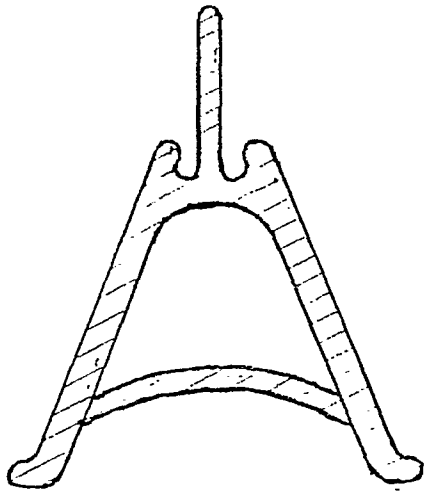
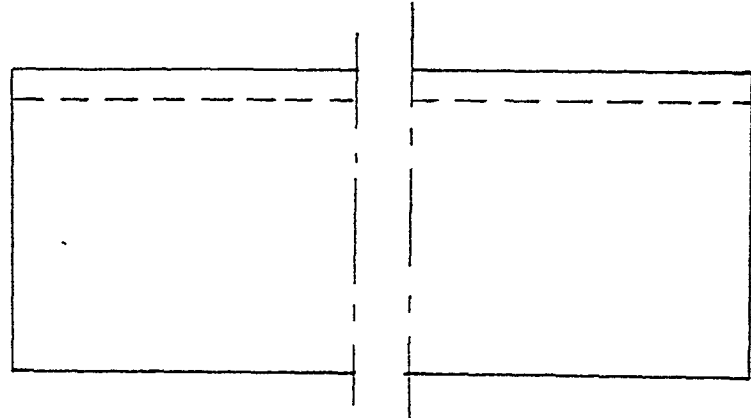


FIG. 3

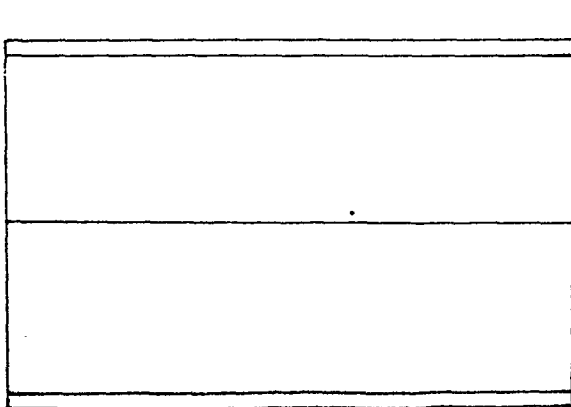
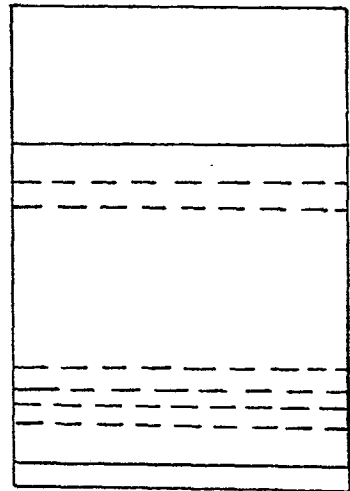
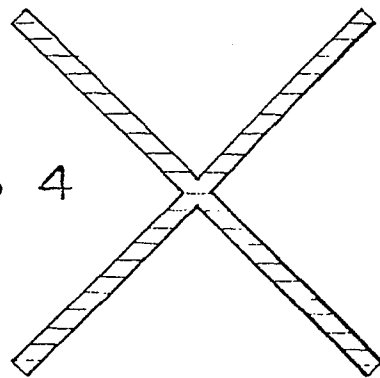
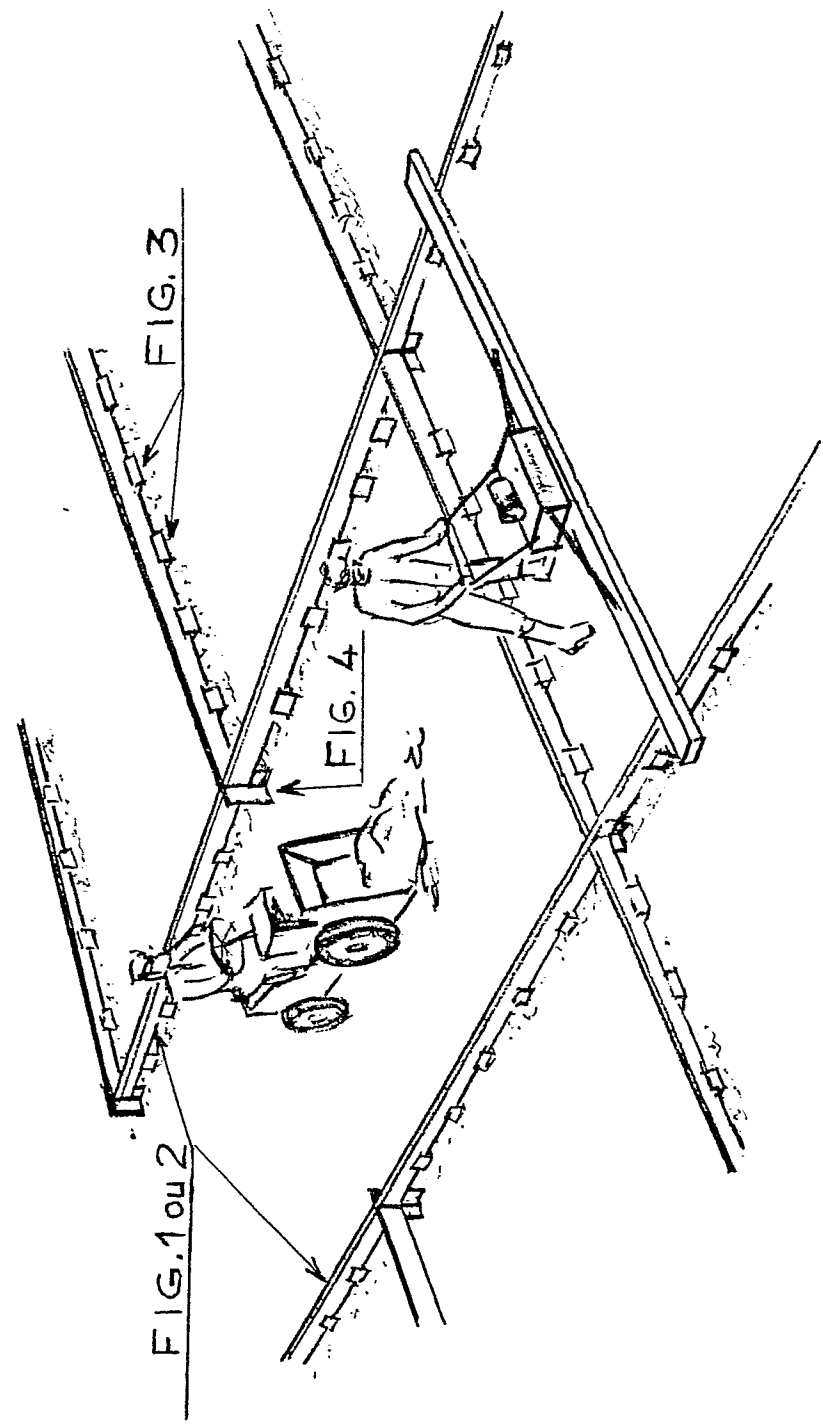


FIG 4





0053977

Numéro de la demande

EP 81 40 1918

Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
	<p><u>DE - A - 2 541 030</u> (Fa. MAX DE BOUR)</p> <p>* page 3, ligne 26 à page 5, ligne 17; figures *</p> <p>---</p>	1,3,4	E 04 F 15/14 E 01 C 11/10 E 01 C 23/02
	<p><u>DE - A - 1 409 785</u> (Dr. H. AVERBECK)</p> <p>* page 3, lignes 5-28; figure 1 *</p> <p>---</p>	1,2	
	<p><u>US - A - 2 651 243</u> (A. LE PAGE GUILLE)</p> <p>* colonne 3, ligne 61 à colonne 4, ligne 44; figures *</p> <p>---</p>	1,3	
	<p><u>US - A - 3 838 930</u> (V.W. KOCH)</p> <p>* colonne 3, ligne 47 à colonne 4, ligne 24; figures *</p> <p>---</p>	1,3	
	<p><u>GB - A - 291 997</u> (E.W. PICKFORD)</p> <p>* page 2, lignes 66-74; figures 5 et 6 *</p> <p>---</p>	4	
	<p><u>DE - B - 1 121 308</u> (Fa. MAX DE BOUR)</p> <p>* colonne 1, ligne 43 à colonne 2, ligne 31; figures *</p> <p>-----</p>	4	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			E 04 F E 01 C
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent à lui seul Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D: cité dans la demande L: cité pour d'autres raisons
<input checked="" type="checkbox"/> Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			&: membre de la même famille, document correspondant
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examineur	
La Haye	27.01.1982	ECKERT	